



# NIVEAU DE VIE ET INÉGALITÉS :

## QUELLE SITUATION POUR GRAND PARIS SUD ?

L'OBSERVATOIRE // DÉCEMBRE 2022



**+7,1 %** de revenu disponible médian entre 2012 et 2019

+8,5 % en Ile-de-France



**19,1 %** de la population vit sous le seuil de pauvreté

15,5 % en Ile-de-France



Les 10 % les plus riches gagnent **3,4 fois** plus que les 10 % les plus pauvres  
4,4 fois en Ile-de-France



**9,7 %** de la population « sortent » de la pauvreté grâce à la redistribution des richesses

7,1 % en Ile-de-France

Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

Le sentiment d'une hausse des inégalités et le souhait d'une plus grande justice sociale sont régulièrement au cœur des débats.

Si selon le baromètre de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de 2018, les inégalités de revenus étaient considérées comme les plus répandues par les Français, elles étaient, pour la première fois depuis 2000, en tête de celles jugées les moins acceptables. 9 français sur 10 se disaient alors particulièrement inquiets du niveau de salaires et du pouvoir d'achat<sup>1</sup>. À partir de 2019, ils sont tout autant à penser que la pauvreté et l'exclusion se sont développées sur les cinq dernières années et 8 personnes sur 10 estiment que les inégalités ont augmenté<sup>2</sup>.

Cela est d'autant plus vrai aux lendemains d'une crise sanitaire et dans le contexte inflationniste actuel qui engendrent aggravations et nouvelles situations de précarité dont les indicateurs ici mobilisés ne permettent pas encore d'en évaluer l'ampleur<sup>3</sup>. C'est, de ce fait, la capacité des ménages à financer des biens et des services essentiels, se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, avec leurs revenus qui est remise en cause.

Grand Paris Sud étant un territoire de contrastes, disposer de connaissances sur le niveau de vie de ses habitants participe à une meilleure compréhension des diverses réalités territoriales et des enjeux socio-économiques qui en découlent pour les politiques publiques.

<sup>1</sup> K. Antunez, A. Papuchon, [Les Français plus sensibles aux inégalités de revenus et plus attachés au maintien des prestations sociales - Synthèse des résultats du Baromètre d'opinion 2018 de la DREES](#), Les Dossiers de la DREES, n°35, avril 2019.

<sup>2</sup> R. Lardeux, A. Papuchon, C. Pirus, [Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020](#), Études & Résultats, juillet 2021.

<sup>3</sup> Les sources de données sont les plus récentes. Toutes ne couvrent pas encore « l'après-crise ».

## GRAND PARIS SUD, UN TERRITOIRE AU FAIBLE NIVEAU DE VIE

Produit par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), FILOSOFI<sup>4</sup> permet une observation des niveaux de revenus d'une population à diverses échelles territoriales.

À Grand Paris Sud, la moitié des habitants vivaient avec moins de 1 738 € par mois et par Unité de consommation (UC)<sup>4</sup> en 2019, contre 1 623 € en 2012.

Comparativement aux territoires dans lesquels la Communauté d'agglomération (CA) s'inscrit, cette croissance est plus faible (+7,1 %), à l'exception de l'Essonne, et les écarts de niveau de vie s'amplifient. Les Franciliens disposaient ainsi d'un revenu supérieur aux habitants de Grand Paris Sud de 226 €/mois/UC en 2012. Cet écart a été multiplié par 1,2 en 2019 pour atteindre 268 €, le décrochage le plus important s'opérant avec le niveau français (multiplié par 3,4).

Globalement, Grand Paris Sud apparaît comme un territoire au faible niveau de vie et se classe parmi les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'Ile-de-France les moins riches (58<sup>e</sup> sur 63).

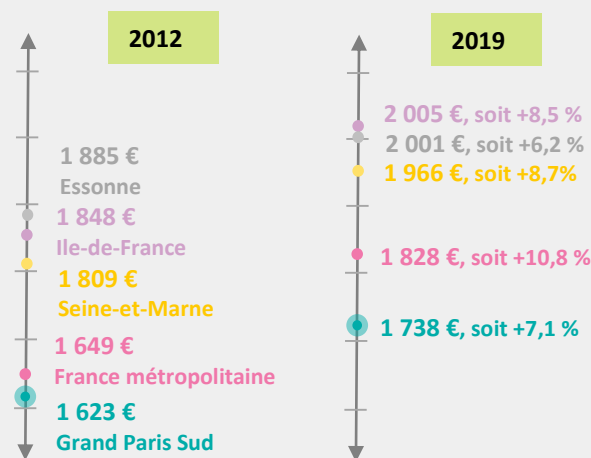
À cette échelle, ce sont les habitants de la Communauté de communes (CC) Gally Mauldre, dans les Yvelines, qui ont le revenu médian le plus élevé de la région : ils gagnent 1 202 €/mois/UC de plus que les habitants de Grand Paris Sud.

De fortes disparités s'observent alors au sein de la région (→ carte page 3). Les territoires les plus « riches » de l'Ouest parisien concentrent les ménages de cadres, les hauts revenus ainsi que les prix du foncier les plus élevés. Tandis que ceux du Nord-Est de Paris sont occupés par une population cumulant des difficultés importantes<sup>5</sup>.

À l'image de la région, les territoires les plus riches de Grand Paris Sud jouxtent les plus pauvres (→ carte page 3). Les habitants de Morsang-sur-Seine disposent d'un revenu disponible médian 2,7 fois plus élevé que ceux de Grigny.

4 communes de Grand Paris Sud se classent dans le quart des territoires franciliens aux revenus les plus élevés, Morsang-sur-Seine occupant la 23<sup>e</sup> place (92<sup>e</sup> au niveau français). À l'inverse, 9 communes se trouvent dans le quart des plus faibles niveaux de vie, Grigny étant la commune d'Ile-de-France au revenu disponible médian le plus bas (25<sup>e</sup> au niveau français).

### Revenu disponible médian en 2012 et 2019 (par mois et unité de consommation)



Source : INSEE, FILOSOFI, 2012 à 2019.

### Classement des EPCI Franciliens selon le revenu disponible médian (par mois et unité de consommation)

Rang	EPCI et population municipale	Revenu
1	CC Gally Mauldre (22 100 habitants)	2 939 €
2	CC de la Haute Vallée de Chevreuse (25 062)	2 773 €
3	Grand Paris Seine Ouest (320 461)	2 683 €
<b>58</b>	<b>CA Grand Paris Sud (353 988)</b>	<b>1 738 €</b>
59	CC Pays de Montereau (43 989)	1 626 €
60	CA Roissy Pays de France (357 396)	1 617 €
61	Est Ensemble (431 444)	1 520 €
62	Paris Terres d'Envol (369 729)	1 478 €
63	Plaine Commune (443 169)	1 309 €

Source : INSEE, Recensement de la population et FILOSOFI, 2019.

### LE REVENU DISPONIBLE MÉDIAN

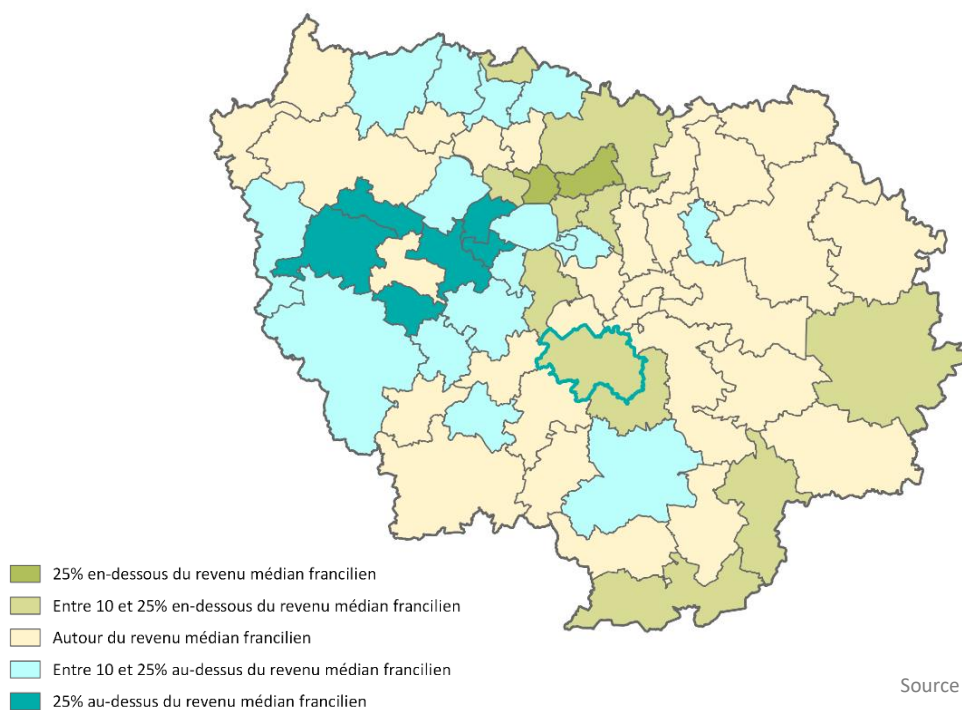
Le niveau de vie des habitants d'un territoire peut s'analyser au travers du revenu disponible par UC. Celui-ci est constitué du revenu déclaré (activité, chômage, retraites, pensions, patrimoine), des prestations sociales (minima sociaux, prestations familiales, allocations logement) et de la prime d'activité, nets d'impôts directs (revenu, taxe d'habitation,... hors taxe foncière). Afin de prendre en compte la diversité des ménages fiscaux, tant dans leur taille que leur composition, et des économies d'échelle que procure la vie commune, ce revenu est divisé par UC.

Source : INSEE, FILOSOFI.

<sup>4</sup> Se reporter à la présentation de FILOSOFI en fin de document.

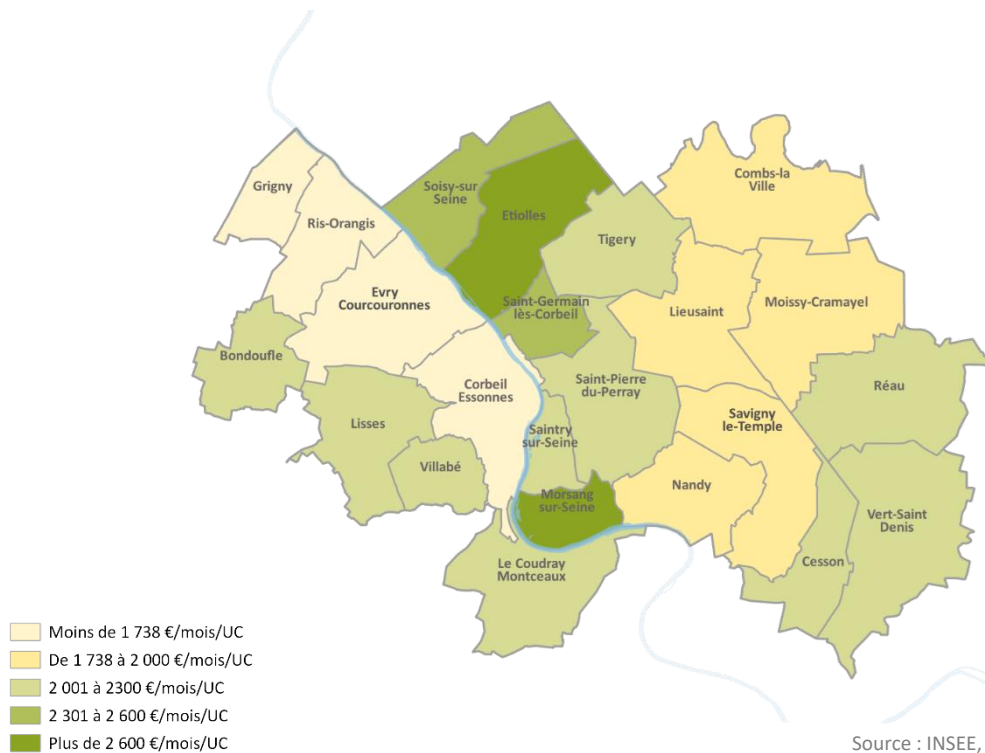
<sup>5</sup> M. Sagot, *Gentrification et paupérisation au cœur de l'Ile-de-France, Evolutions 2001-2015*, IAU, mai 2019.

**Revenu disponible médian des EPCI d’Ile-de-France en 2019**



Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

**Revenu disponible médian des communes de Grand Paris Sud en 2019**



Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

## UN NIVEAU DE VIE IMPACTÉ PAR LA PAUVRETÉ

19,1 % des ménages fiscaux de l'agglomération vivent sous le seuil de pauvreté en 2019, soit avec moins de 1 102 € par mois pour une personne seule ou 2 314 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans<sup>6</sup>. Ce taux se révèle bien supérieur à celui observé en métropole, en Ile-de-France ou encore en Essonne et en Seine-et-Marne.

La pauvreté est alors particulièrement présente à Grand Paris Sud qui se classe parmi les dix EPCI franciliens les plus touchés. Avec 44 % de pauvres, Grigny est la commune la plus concernée du territoire et plus globalement de France métropolitaine<sup>7</sup>. Corbeil-Essonne (27 %), Evry-Courcouronnes (24 %) et Ris-Orangis (23 %) comptent également près d'un quart de pauvres parmi leurs habitants.

À Grand Paris Sud, près d'un quart de la population vit dans l'un des 19 QPV du territoire. Définis sur l'unique critère du revenu, ces zones concentrent de fait une population au faible niveau de vie. Répartis sur 6 communes<sup>8</sup>, certains de ces quartiers, tels que Grigny 2, Les Tarterêts ou encore La Grande Borne, se classent parmi les QPV franciliens rencontrant les plus grandes difficultés socio-économiques : le taux de pauvreté est jusqu'à 3 fois supérieur à la valeur régionale<sup>9</sup>.

Bien que la population vivant sous le seuil de pauvreté y soit particulièrement concentrée, 4 personnes pauvres sur 10 habitent en dehors de ces zones mais dans un espace géographique plus diffus. Quelques concentrations subsistent en lieu et place de quartiers relevant d'un précédent zonage de la politique de la ville. C'est en particulier le cas des 10 Quartiers de veille active (QVA) et de territoires autrefois concernés par la géographie prioritaire (Zones urbaines sensibles, Contrats urbains de cohésion sociale). Des poches de pauvreté apparaissent néanmoins en-dehors de ces zonages<sup>10</sup>. (→ carte page 5)

Entre 2013 et 2019, le taux de pauvreté progresse lentement et semble en voie de stabilisation.

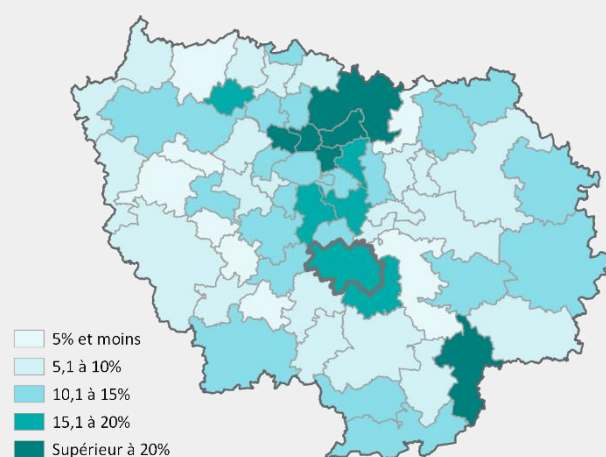
Certains territoires connaissent cependant une évolution différente, notamment en Essonne (+1 pt) et, aux échelles communales, à Saint-Pierre-du-Perray (+3,3 pts) ou Ris-Orangis (+3,2 pts) où il augmente tandis qu'il « recule » à Evry-Courcouronnes (-1,2 pt).

### Indicateurs de pauvreté

	Taux de pauvreté à 60 % du revenu médian	Revenu disponible médian des personnes pauvres (mois/UC)
France metrop.	14,5 %	873 €
Ile-de-France	15,5 %	844 €
Essonne	13,3 %	864 €
Seine-et-Marne	11,7 %	873 €
<b>Grand Paris Sud</b>	<b>19,1 %</b>	<b>866 €</b>

Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

### Taux de pauvreté des EPCI d'Ile-de-France en 2019



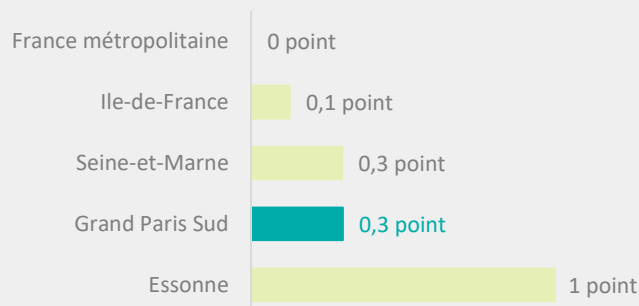
Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.



**41 %** des personnes vivant sous le seuil de pauvreté à Grand Paris Sud habitent en-dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville en 2018.

Source : INSEE, Recensement de la population, 2018.

### Évolution du taux de pauvreté entre 2013 et 2019



Source : INSEE, FILOSOFI, 2013-2019.

<sup>6</sup> INSEE, DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux, 2019.

<sup>7</sup> Parmi les communes de plus de 10 000 habitants.

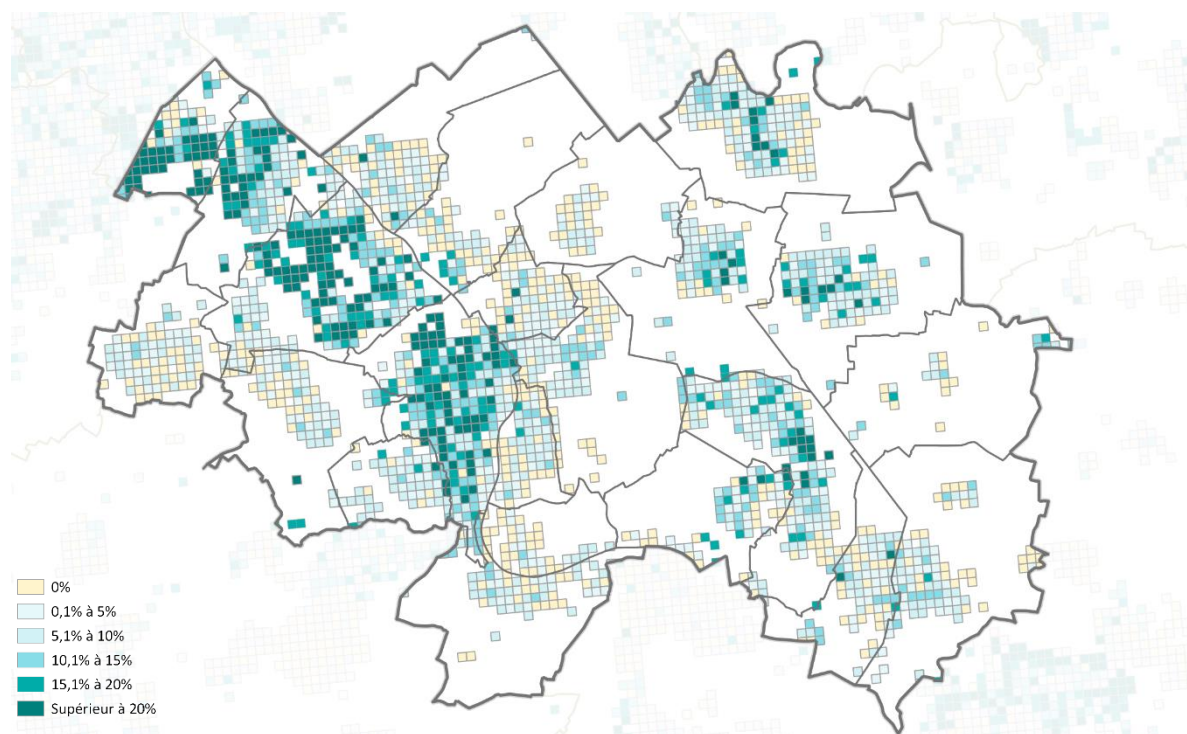
<sup>8</sup> Corbeil-Essonne (4 QPV), Evry-Courcouronnes (9), Grigny (2), Moissy-Cramayel (1), Ris-Orangis (1) et Savigny-le-Temple (2).

<sup>9</sup> Observatoire territorial, Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Grand Paris Sud, 2<sup>e</sup> édition, Grand Paris Sud, 2022.

<sup>10</sup> Un travail exploratoire sur ces zones est actuellement en cours à l'observatoire territorial.



## Taux de pauvreté à Grand Paris Sud



Source : INSEE, FILOSOFI, 2017. Données au carreau de 200m.

FILOSOFI permet de disposer d'un nombre de données restreint, dont le nombre de ménages pauvres, à une échelle territoriale fine : le carreau de 200 m de côté. Ce niveau rend l'identification de poches de pauvreté possible.

### LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE

La pauvreté peut également s'analyser sous l'angle de la privation et de l'exclusion par rapport à certaines normes de consommation. Dans le cadre du dispositif Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) des pays de l'Union européenne, l'INSEE mesure chaque année auprès d'une partie de la population française, un taux de privation matérielle et sociale. Pour cela, vingt-sept difficultés sont retenues et couvrent quatre dimensions : les contraintes budgétaires, les retards de paiement (impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises), les restrictions de consommations (se payer une semaine de vacances/an, acheter des vêtements neufs, absence de repas réguliers,...) et les difficultés de logement (absence de toilettes, d'eau chaude, de chauffage, présence de nuisances sonores, taille/occupation du logement...).

Selon cet indicateur européen, 10,9 % des personnes vivant en France métropolitaine sont pauvres en conditions de vie en 2021 contre des taux oscillants de 12,2 % à 13,1 % entre 2013 et 2020.

Si la part des personnes en situation de privation diminue, l'étude précise que « les confinements et les restrictions d'activités sociales mis en place pour contenir la propagation de l'épidémie de Covid-19 ont affecté les modes de vie et de consommation des Français. Qu'elles soient volontaires ou contraintes par la loi, les restrictions de déplacements et d'activités sportives, celles liées aux sorties culturelles, de loisirs ou de sociabilité, les fermetures de commerces et services, ont limité les possibilités de consommer et donc allégé les dépenses des ménages. ». Par ailleurs, cette enquête étant basée sur du déclaratif, il est très probable que les répondants aient ajusté leurs réponses, relativisant leur situation en période de crise alors que les conditions de vie des plus précaires se détérioraient.

F. Gleizes, S. Legleye, A. Pla, *Satisfaction et privation matérielle et sociale en 2021. Après un an de pandémie, davantage d'insatisfaction mais des budgets moins contraints*, INSEE Focus n°261, février 2022.

## UNE POPULATION AUX VULNÉRABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES PLUS PRÉSENTES

Le niveau de vie d'un territoire recouvre différentes réalités et varie en fonction du profil de ses habitants.

La population de Grand Paris Sud est essentiellement constituée de familles et notamment nombreuses. La CA est en effet le 2<sup>e</sup> EPCI francilien à la forte présence de familles ayant 3 enfants ou plus de moins de 25 ans. Or, plus un ménage fiscal est composé de personnes, plus le niveau de vie par UC baisse.

Disposant des ressources d'une seule personne, les ménages monoparentaux, également sur-représentés et en augmentation sur le territoire, sont de fait plus sujets à la précarité et correspondent à la typologie des familles les plus concernées par la pauvreté (29,1 % à Grand Paris Sud).

Territoire caractérisé par sa jeunesse, un quart des moins de 30 ans ne vivant pas chez leurs parents sont pauvres. Davantage touchés par un moindre accès au marché du travail, le chômage et les emplois précaires, ces jeunes n'ont, de surcroît, pas toujours accès à une couverture sociale leur permettant de surmonter leurs difficultés financières (RSA accessible à partir de 25 ans, cotisations insuffisantes pour bénéficier d'indemnités chômage,...).

Par ailleurs, sur le territoire, le taux de chômage des 15-64 ans et la part d'autres inactifs<sup>11</sup> sont supérieurs aux valeurs franciliennes. Sur ces dix dernières années, le nombre de chômeurs a augmenté de 23 % et d'autres inactifs de 30 % à Grand Paris Sud contre respectivement 18 et 3 % en Ile-de-France. Or, les deux tiers des référents fiscaux ayant des indemnités de chômage comme source principale de revenus vivent sous le seuil de pauvreté.

Enfin, les proportions d'ouvriers (13 %) et d'employés (20 %) sont également plus importantes, au détriment de la catégorie socio-professionnelle des cadres et des professions intellectuelles supérieures (9 %) qui disposent de revenus bien plus élevés (près de deux fois celui des ouvriers ou des employés)<sup>12</sup>.

Si depuis 2008, la part des cadres augmente, leur croissance est plus lente à Grand Paris Sud (+ 12 %), qu'en Seine-et-Marne (+18 %), en Essonne (+ 14 %) et en Ile-de-France (+ 16 %).



**+36 %** de familles monoparentales, **+3 %** de couples avec enfants à Grand Paris Sud entre 2008 et 2019 (contre +22 et 2 % en Ile-de-France)



**+23 %** de chômeurs et **+30 %** d'autres inactifs<sup>6</sup> à Grand Paris Sud entre 2008 et 2019 (contre +18 et +3 % en Ile-de-France)



**+12 %** de cadres, **+20 %** de autres sans activité professionnelle à Grand Paris Sud entre 2008 et 2019 (contre +16 et 8 % en Ile-de-France)

Source : INSEE, Recensement de la population, 2008-2019.

### Niveau de vie et taux de pauvreté des habitants de Grand Paris Sud selon leur profil

	Revenu disponible médian/mois/UC	Taux de pauvreté
<b>Selon l'âge du référent fiscal</b>		
Moins de 30 ans	1 570 €	24,2 %
30 à 39 ans	1 631 €	21,4 %
40 à 49 ans	1 609 €	22,3 %
50 à 59 ans	1 792 €	18,6 %
60 à 74 ans	2 020 €	12,8 %
75 ans et +	2 085 €	8,6 %
<b>Selon la composition du ménage fiscal</b>		
Personne seule	1 797 €	14,9 %
Couple sans enfant	2 349 €	6,8 %
Couple avec enfant	1 773 €	18 %
Famille monoparentale	1 391 €	29,1 %
Ménages complexes*	1 461 €	27,8 %
<b>Selon le statut d'occupation du logement</b>		
Propriétaire	2 134 €	7,1 %
Locataire	1 325 €	33,3 %
Locataire du parc social	1 288 €	33,8 %
Locataire du parc privé	1 413 €	32,4 %
<b>Selon la source principale de revenu</b>		
Salaires, traitements	1 754 €	16,1 %
Indemnités chômage	983 €	62,4 %
Activités non-salariées	2 033 €	25,6 %
Pensions, retraites, rentes	2 014 €	12,6 %
Revenus du patrimoine	2 395 €	30,2 %

Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

\* Lien entre les personnes variable : cohabitation de plusieurs générations ou personnes en colocation par exemple.

<sup>11</sup> Hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

<sup>12</sup> Revenus et patrimoine des ménages, INSEE références, 2021

### COMBIEN DE RICHES DANS LA POPULATION ?

Peu de connaissances sont produites sur la richesse en France, dont le seuil et le nombre de personnes concernées ne sont pas calculés par l'INSEE.

En l'absence d'indicateurs, l'Observatoire des inégalités, qui se saisit de la question, fixe un seuil de richesse selon le modèle allemand au double du niveau de vie médian après impôts et prestations sociales, soit à 3 673 €/mois en France en 2019.

Selon ce calcul, le pays compterait 4,5 millions de riches et leur part dans la population serait passé de 8,6 % en 2010 à 7,1 % en 2019. Il est également précisé que les années 2010 et 2011, à la base de cette évolution, constitueraient un sommet en termes d'inégalités de revenus. Les mesures fiscales de N. Sarkozy et F. Hollande en 2011 et 2012 auraient contribué à la baisse du nombre de riches.

#### Nombre et pourcentage de riches selon le seuil de niveau de vie

	Niveau de vie mensuel minimum	Nombre de personnes riches	Part de riches dans la population
Seuil de richesse (2019)	3 673 €	4,5 millions	7,1 %
Catégories aisées de l'INSEE (2019)	3 306 €	6,5 millions	10,3 %
Seuil des 10 % les plus riches (2019)	3 328 €	6,4 millions	10 %
Seuil des 5% les plus riches (2019)	4 156 €	3,2 millions	5 %
Seuil du 1% le plus riche (2018)	7 180 €	630 000	1 %
Seuil du 0,1 % le plus riche (2018)	17 538 €	63 000	0,1 %
Seuil du 0 .01 % le plus riche (2018)	57 497 €	6 300	0,01 %

Niveau de vie équivalent pour une personne, après impôts et prestations sociales.

Source : calculs de Pierre Madec (OFCE) et de l'Observatoire des inégalités d'après l'INSEE.

A. Brunner, L. Morin, Rapport sur les riches en France, édition 2022, Observatoire des inégalités, 2022.

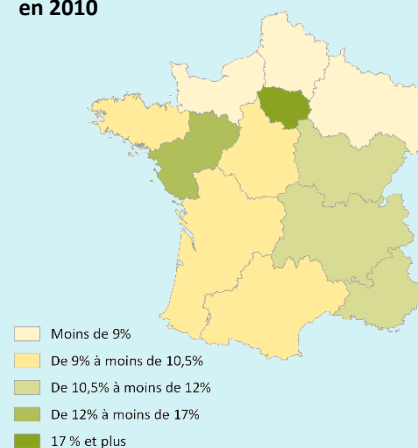
### QUELLE REPRODUCTION DES INÉGALITÉS DE REVENUS D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE ?

Contrairement aux États-Unis ou aux pays scandinaves, aucune source de données ne permettait en France de lier les revenus des parents à ceux de leurs enfants. Cette approche de la mobilité intergénérationnelle est réalisée pour la première fois par l'INSEE entre le revenu d'un jeune adulte de 28 ans environ (en 2018) et celui de ses parents au moment où il vivait encore dans le foyer fiscal (en 2010).

D'après cette étude, les enfants ayant plus de probabilité de réaliser une mobilité ascendante sont ceux :

- Issus de familles aisées (3 fois plus de chances de faire partie des plus hauts revenus), et notamment celles ayant de hauts revenus du patrimoine,
- N'ayant pas vécu dans une famille monoparentale ou une famille nombreuse,
- Habitant en Ile-de-France (plus grandes opportunités d'études supérieures et d'emplois),
- Dont les parents sont diplômés du baccalauréat ou du supérieur,
- Les hommes (2 fois plus de chance que les femmes).

#### Mobilité ascendante selon la région des enfants en 2010



Lecture : 20,8 % des enfants qui vivaient en Ile-de-France à leur majorité ont fait une mobilité ascendante.

Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CCMSA, échantillon démographique permanent 2019.

H. Abbas, M. Sicsic, Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France, INSEE Analyses, mai 2022.

## GRAND PARIS SUD, UN TERRITOIRE ÉGALITAIRE ?

À l'image du revenu disponible médian par UC, les niveaux de vie des plus modestes et des plus aisés à Grand Paris Sud sont inférieurs à ceux observés en France métropolitaine, en Ile-de-France, en Essonne et en Seine-et-Marne.

Comparativement aux autres EPCI franciliens, les 10 % les plus pauvres ont un niveau de vie parmi les plus bas (9<sup>e</sup> sur 63) et les 10 % les plus riches parmi les moins élevés (51<sup>e</sup> sur 63).

Concentrant une pauvreté et une richesse extrême, l'Ile-de-France se démarque par un éventail de revenus plus étendu qu'ailleurs : en 2019, les 10 % les plus riches ont un niveau de vie 4,5 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de 3,5 pour Grand Paris Sud tout comme la France métropolitaine, considérée par ailleurs comme un territoire « égalitaire »<sup>13</sup>.

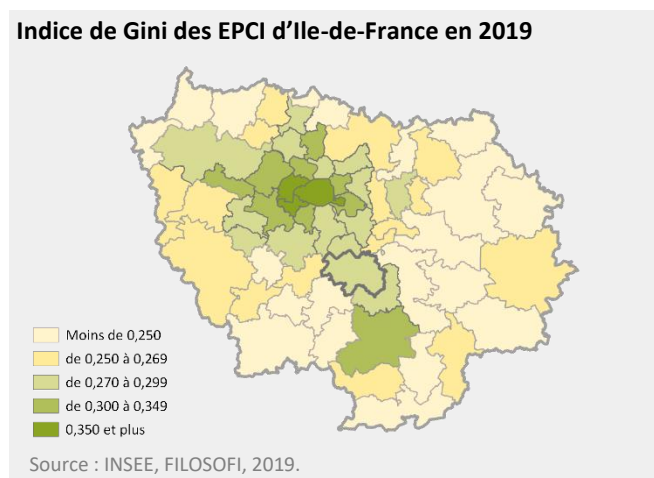
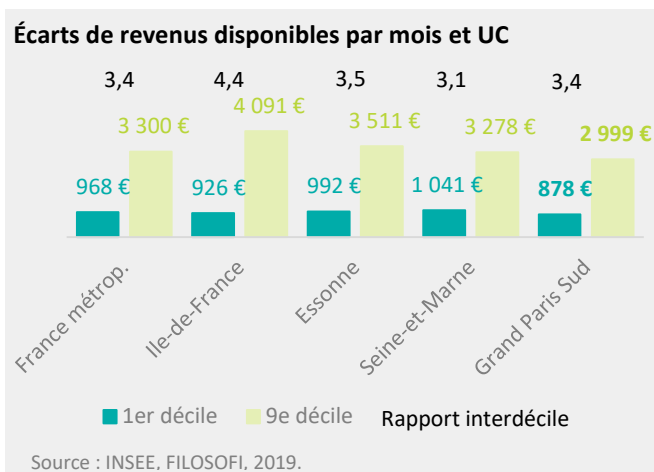
Compris entre 0, une égalité parfaite, tout le monde ayant le même niveau de vie, et 1, une inégalité extrême, une personne possédant tout, tandis que les autres n'ont rien, l'indice de Gini permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition des richesses. Ce dernier confirme des disparités moins élevées en 2019 à Grand Paris Sud (0,273) qu'en métropole (0,292), en Ile-de-France (0,352) et en Essonne (0,280). C'est de nouveau en Seine-et-Marne que la situation est la plus égalitaire (0,261).

Néanmoins, au regard des autres ECPI franciliens, la CA se classe dans le tiers où les inégalités sont les plus importantes (40<sup>e</sup> sur 63).

Entre 2012 et 2019, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres se réduit, de manière plus marquée à Grand Paris Sud comparativement aux territoires dans lesquels s'inscrit l'agglomération.

Aux échelles communales, c'est à Étiolles et Soisy-sur-Seine que les disparités sont les plus importantes et ont le plus augmenté<sup>14</sup>. À l'inverse, c'est à Corbeil-Essonnes et Évry-Courcouronnes que l'étendue des revenus s'est le plus réduite.

Lisses, Cesson, Lieusaint, Nandy et Tigery, apparaissent comme étant les communes les plus égalitaires du territoire.



### Évolution du rapport interdécile et de l'indice de Gini

Entre 2012 et 2019	Rapport interdécile	Indice de Gini
France métropolitaine	-0,1	-0,009
Ile-de-France	-0,2	-0,001
Essonne	-0,2	-0,005
Seine-et-Marne	-0,2	-0,008
<b>Grand Paris Sud</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,009</b>

Source : INSEE, FILOSOFI, 2012 et 2019.

### RAPPORT INTERDÉCILE VERSUS INDICE DE GINI

Ces deux indicateurs permettent de mettre en évidence les disparités de revenus au sein de la population d'un territoire. Si le premier donne à voir l'écart de niveau de vie entre les plus aisés (9e décile) et les plus modestes (1er décile), il ne prend pas en compte ce que perçoivent ceux situés très au-dessus du seuil du 9e décile. L'indice de Gini mesure, lui, le degré d'inégalité sur l'ensemble de l'échelle des niveaux de vie.

Source : INSEE, FILOSOFI.

<sup>13</sup> Au regard du reste de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). J. Damon, *Inégalités : la France fait mieux que la plupart des pays de l'OCDE*, Institut Montaigne, juillet 2019.

<sup>14</sup> Données non-disponibles pour Morsang-sur-Seine et Réau.



## UNE REDISTRIBUTION CONTRIBUANT À L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE VIE DES PLUS MODESTES

Afin de réduire la pauvreté et les inégalités, le modèle français redistribue les richesses par le biais de prestations sociales<sup>15</sup> permettant la prise en charge de la protection contre divers risques (vieillesse, santé, perte d'emploi,...), et des impôts, qui les financent en partie.

À Grand Paris Sud, 63 % des ménages fiscaux étaient imposés en 2019. À l'exception de la France métropolitaine (58 %), cette proportion est inférieure aux territoires dans lesquels la CA s'inscrit (69 % en Ile-de-France, 70 % en Essonne et 68 % en Seine-et-Marne).

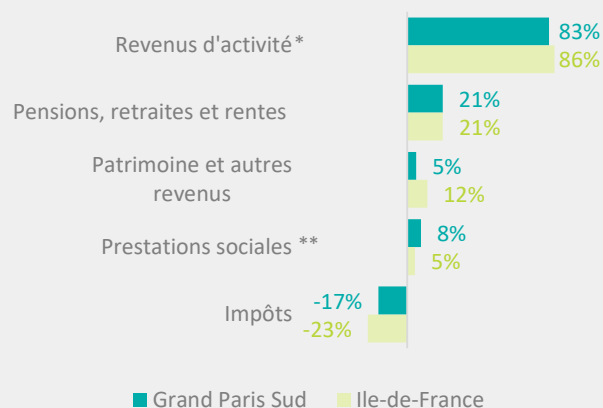
Concernant la composition des revenus, ceux liés au patrimoine constituent une des principales sources d'inégalités sociales. En 2018, la moitié des ménages français les mieux dotés détenaient 92 % de l'ensemble du patrimoine brut<sup>16</sup>. Résultants d'un cumul de revenus et d'héritages, ils sont de fait plus élevés chez les plus aisés. À Grand Paris Sud, les revenus du patrimoine représentent 5 % des ressources des habitants contre 12 % pour les Franciliens, avant paiement des impôts.

La part des revenus liés à des prestations sociales est plus importante sur le territoire du fait d'une plus grande présence de familles, mais aussi d'habitants « fragiles ». En 2021, 60 % de la population de l'agglomération était couverte par une prestation sociale de la Caisse d'allocations familiales quand c'est le cas de 53 % en Seine-et-Marne ou de 54 % en Essonne. Un quart de ces allocataires ont des revenus qui dépendent à minima pour moitié de ces aides (21 % en Essonne et 22 % en Seine-et-Marne).

Au regard des territoires de comparaison, cette redistribution a un impact particulièrement notable à Grand Paris Sud. Elle permet en effet aux 10 % les plus modestes de disposer de près de deux fois plus de revenus (878 € contre 493 € /mois/UC avant redistribution) et de diviser par 2 l'écart entre les plus aisés et les plus modestes (rapport interdécile de 3,4 contre 6,7 avant redistribution).

9,7 % des habitants de Grand Paris Sud « sortent » de la pauvreté<sup>17</sup>, contre 6,7 % des Franciliens, grâce à ces revenus de transfert.

### Composition du revenu des habitants de Grand Paris Sud et d'Ile-de-France

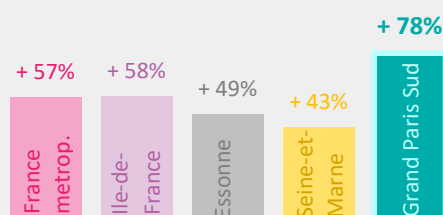


\*salaires et traitements, chômage, activités non-salariées.  
\*\* Prestations familiales, minima sociaux, prestations logement.

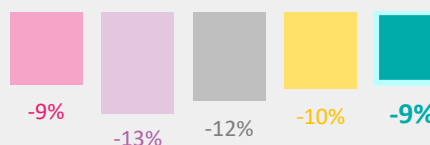
Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

### Impacts de la redistribution sur le niveau de vie

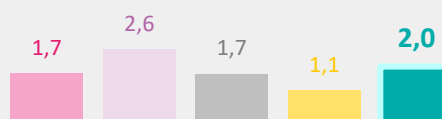
#### Évolution du niveau de vie du 1er decile



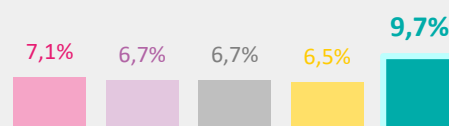
#### Évolution du niveau de vie du 9e decile



#### Rapport interdécile divisé par



#### Part de la population sortant de la pauvreté<sup>17</sup>



Source : INSEE, FILOSOFI, 2019.

<sup>15</sup> La France est le pays de l'OCDE qui consacre la part la plus importante de son PIB aux dépenses sociales : 31% en 2019, contre 20% en moyenne pour l'OCDE).

<sup>16</sup> Montant total des actifs détenus par un ménage, évalué avant déduction des éventuels remboursements d'emprunts en cours. [Revenus et patrimoine des ménages](#), édition 2021, INSEE Références, mai 2021.

<sup>17</sup> À 60% du revenu médian.

## NIVEAU DE VIE, INÉGALITÉS : ET DEMAIN ?

Après les effets de la crise sanitaire, les ménages sont aujourd'hui confrontés à d'importantes tensions sur leurs ressources économiques du fait de l'inflation.

S'il est difficile de savoir quels en seront les effets, entre augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie, le risque qu'une plus grande partie de la population bascule dans la précarité est renforcé. Cela est d'autant plus vrai que les minimas sociaux, contrairement au SMIC, ne sont pas indexés sur l'inflation.

Selon les estimations provisoires de l'INSEE et malgré la crise sanitaire, aucune hausse significative de la pauvreté ne serait observée en France en 2020<sup>18</sup>. Cela n'est pour autant pas incompatible avec une intensification de la grande pauvreté.

Selon le baromètre de la pauvreté et de la précarité 2022<sup>19</sup>, la part des Français rencontrant des difficultés financières quant à certaines dépenses indispensables à la vie quotidienne (transport, énergie, alimentation saine...) est en hausse, notamment pour les personnes les plus précaires. 85 % des Français craignent que les futures générations n'aient à vivre davantage de situations de pauvreté qu'eux-mêmes, soit 7 points de plus que l'année précédente.

Particulièrement exposés à la pauvreté, les jeunes, très présents à Grand Paris Sud, continueront de représenter une part importante de la population de demain<sup>20</sup>.

Parallèlement, le nombre de personnes âgées serait celui qui augmenterait le plus rapidement dans les prochaines années. Or, les 50-59 ans, futurs retraités, ne sont aujourd'hui pas moins concernés par la pauvreté. Ils sont en effet entre 6 et 10 points plus nombreux à subir cette situation comparativement aux 60-74 ans ou aux 75 ans ou plus. Si le passage à la retraite peut permettre pour certains une augmentation du niveau de vie (personnes qui étaient sans emploi notamment), ce n'est pas le cas de la majorité des retraités pauvres qui, trois ans après, le sont toujours<sup>21</sup>.

Le contexte socio-économique actuel ainsi que les tendances démographiques en cours et à venir laissent donc présager d'une aggravation de la pauvreté sur le territoire qu'il convient de prendre en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques.

### FILOSOFI, UN OUTIL DE MESURE TERRITORIALISÉ DES REVENUS

Le Fichier localisé social et fiscal (FILOSOFI) est produit par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

> Les données proviennent de fichiers fiscaux (déclarations de revenus, taxes d'habitation,...) et de prestations sociales (Caisse nationale des allocations familiales, de l'assurance vieillesse et de la mutualité sociale agricole).

> Le champ couvert est celui des ménages fiscaux (regroupement de foyers fiscaux répertoriés dans le même logement), c'est-à-dire ayant rempli au moins une déclaration de revenus et imposables au titre de la taxe d'habitation.

> L'INSEE définit le revenu par Unité de consommation (UC) d'un ménage comme le revenu divisé par un coefficient, qui dépend de la taille et de l'âge des membres du ménage. Un « poids » est alors attribué à chaque personne qui compose le ménage fiscal, permettant de comparer les ménages entre eux (1 UC au 1er adulte, 0,5 UC aux suivants et 0,3 UC aux moins de 14 ans). Chaque personne du même ménage fiscal a ainsi le même revenu.

> FILOSOFI permet une observation des niveaux de revenus d'une population (distribution, indicateurs de pauvreté monétaire, structure des revenus) et de disposer de données à différentes échelles géographiques à partir de 2012.

<sup>18</sup> M. Garnero, J. Guillaneuf, En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire, INSEE Analyses, n°77, octobre 2022.

<sup>19</sup> E. Mercier, P. Latrille, S. Quétier-Parent, Baromètre de la pauvreté et de la précarité, IPSOS, Secours populaire français, septembre 2022.

<sup>20</sup> Observatoire territorial de Grand Paris Sud, Grand Paris Sud 2030 : tendances démographiques, Grand Paris Sud, novembre 2021.

<sup>21</sup> H. Abbas, Des évolutions du niveau de vie contrastées au moment du départ à la retraite, INSEE Première, n°1792, février 2020.



